

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Tricastin-alarme>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Tricastin : Prise en compte tardive d'une alarme pendant les opérations de redémarrage du réacteur**

22 septembre 2015

France : Tricastin : Prise en compte tardive d'une alarme pendant les opérations de redémarrage du réacteur

Le 22 septembre 2015, l'équipe de conduite procédait aux opérations de redémarrage du réacteur n° 1 après son arrêt pour maintenance programmée et rechargement en combustible. Pendant cette période sensible, les équipes de conduite sont renforcées par rapport à leur effectif nominal habituel. Vers 23H00, une alarme est apparue en salle de commande pour signaler une pression trop faible dans l'un des 3 accumulateurs du circuit d'injection de sécurité. L'un des opérateurs présents en salle de commande a bien identifié cette alarme mais n'a pas engagé d'action immédiate pour corriger l'écart signalé par l'alarme. L'opérateur présent en renfort était quant à lui occupé par une autre tâche et n'a pas non plus engagé d'action pour rétablir une pression appropriée dans cet accumulateur. Le 23 septembre 2015, vers 1H45, le chef d'exploitation délégué a détecté à son tour la présence de cette alarme au pupitre de commandes et immédiatement demandé aux opérateurs de procéder à un appoint en eau dans l'accumulateur pour retrouver une valeur de pression qui soit conforme aux spécifications techniques d'exploitation. Or, entre 23H00 et 1H45, une permutation de voie de pompes du système de contrôle volumétrique et chimique du circuit primaire a été réalisée alors que l'accumulateur du circuit d'injection de sécurité était indisponible

Ce que dit l'ASN :

Prise en compte tardive d'une alarme pendant les opérations de redémarrage du réacteur
06/11/2015



Centrale nucléaire du Tricastin - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 2 novembre 2015, l'exploitant de la centrale nucléaire du Tricastin a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à la prise en compte tardive d'une

alarme pour signaler la pression basse d'un accumulateur du circuit d'injection de sécurité par une équipe de conduite du réacteur n° 1.

Les accumulateurs du circuit d'injection de sécurité sont des réservoirs sous pression se vidant automatiquement dans le circuit de refroidissement du réacteur, lorsque sa pression est anormalement basse. L'eau des accumulateurs du circuit d'injection de sécurité contient du bore qui est un corps ayant la propriété d'absorber les neutrons produits par la réaction nucléaire : il est mélangé à l'eau du circuit primaire et permet de contrôler et, le cas échéant, d'arrêter la réaction nucléaire. En cas d'incident, des quantités supplémentaires de bore sont introduites dans le circuit primaire afin de prévenir toute possibilité de redémarrage intempestif de la réaction nucléaire.

Le 22 septembre 2015, l'équipe de conduite procédait aux opérations de redémarrage du réacteur n° 1 après son arrêt pour maintenance programmée et rechargement en combustible. Pendant cette période sensible, les équipes de conduite sont renforcées par rapport à leur effectif nominal habituel.

Vers 23H00, une alarme est apparue en salle de commande pour signaler une pression trop faible dans l'un des 3 accumulateurs du circuit d'injection de sécurité. L'un des opérateurs présents en salle de commande a bien identifié cette alarme mais n'a pas engagé d'action immédiate pour corriger l'écart signalé par l'alarme. L'opérateur présent en renfort était quant à lui occupé par une autre tâche et n'a pas non plus engagé d'action pour rétablir une pression appropriée dans cet accumulateur.

Le 23 septembre 2015, vers 1H45, le chef d'exploitation délégué a détecté à son tour la présence de cette alarme au pupitre de commandes et immédiatement demandé aux opérateurs de procéder à un appoint en eau dans l'accumulateur pour retrouver une valeur de pression qui soit conforme aux spécifications techniques d'exploitation.

Or, entre 23H00 et 1H45, une permutation de voie de pompes du système de contrôle volumétrique et chimique du circuit primaire a été réalisée alors que l'accumulateur du circuit d'injection de sécurité était indisponible, ce qui n'est pas permis par les règles générales d'exploitation.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs. Néanmoins, en raison du délai anormalement long de traitement de cet écart, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Prise-en-compte-tardive-d-une-alarme-pendant-les-operations-de-redemarrage-du-reacteur>